

### Initiatives parlementaires

choix, des choix plus éclairés pour avoir des possibilités de travail et d'épanouissement.

En 1993, il y a eu une augmentation de 17 p. 100 des emplois pour les étudiants de niveau postsecondaire. L'augmentation a été nulle pour ceux qui ont fait leur secondaire, et il y a eu une diminution de 17 p. 100 pour ceux qui n'ont pas fait leur secondaire.

Le Conseil des arts du Canada dit que les enfants de familles pauvres ont deux fois plus de risques de devenir des décrocheurs. Il faut voir les choses en face. Plus on a d'instruction et de formation professionnelle, plus on a de chance de trouver un emploi bien rémunéré.

Le printemps dernier, avec mon collègue, le ministre du Développement des ressources humaines, nous avons collaboré avec nos partenaires des provinces et de l'industrie pour mettre en oeuvre une stratégie d'emploi et de formation à l'intention des jeunes. Cette stratégie, pour laquelle 684,5 millions de dollars sont prévus dans l'exercice financier en cours, aide nos jeunes à faire la difficile transition entre l'école et le monde du travail. Elle s'attaque à des obstacles comme un taux élevé de décrochage scolaire, les difficultés d'accès aux études supérieures, le manque d'expérience de travail et l'absence de bonne formation en cours d'emploi.

Service Jeunesse Canada est l'une des mesures stratégiques visant à redonner du travail à des jeunes qui ont quitté l'école et qui sont au chômage. L'objectif de ce programme est de donner à ces jeunes une plus grande fierté devant leurs réalisations, plus d'autonomie, une meilleure estime de soi et de les aider à acquérir une expérience de travail conséquente.

Je signale que la majeure partie des fonds affectés au programme ira directement aux jeunes et que les participants admissibles recevront une aide financière pour payer les services de garde pendant leurs heures de travail.

À mesure que nous réformerons nos programmes de sécurité sociale, la stratégie globale en matière d'emploi et d'apprentissage contribuera à garantir que les jeunes, les dirigeants de demain, les futurs édificateurs de notre grand pays, que les jeunes, dis-je, auront la chance de devenir productifs et autosuffisants.

Tel est l'objectif de la réforme de la sécurité sociale. C'est un tremplin et non un coussin qui enlève aux gens leur esprit d'initiative et leur autosuffisance. C'est un effort qui vise à réintégrer les gens dans la population active et non pas à les marginaliser ni à les rendre dépendants.

Il y a également la réalité du 1,25 million d'enfants membres de familles à faible revenu, dont plus de 40 p. 100 sont des familles monoparentales dont le chef est une femme. Dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1991, le salaire moyen des familles monoparentales était de 17 000 \$. Quiconque est au courant des questions politiques, démographiques et économiques du pays, entre autres, sait que le coût de la vie dans les Territoires du Nord-Ouest est plus élevé de 30 ou 40 p. 100 que dans les régions au sud du 60<sup>e</sup> parallèle, que le coût de la vie est vraiment différent, sans parler du manque d'infrastructures et de grandes

perspectives d'emploi. Nous sommes assez limités et, par conséquent, défavorisés au départ.

Nous devons faire davantage pour aider les parents uniques, des mères surtout, en leur offrant, par exemple, des services de garderie de qualité abordables. En aidant ces parents à devenir plus autonomes, nous atténuerons de beaucoup le problème des enfants pauvres.

À titre d'exemple de programme favorisant l'autonomie, je voudrais mentionner un projet annoncé par le gouvernement il y a deux semaines, le 16 septembre, à Rimouski, et qui durera 27 semaines à compter du milieu du mois prochain. Le gouvernement et ses partenaires de la région de Rimouski permettront à des femmes n'ayant pas de revenu de suivre un programme de formation grâce auquel elles pourront entrer sur le marché du travail en créant leur propre entreprise. Il s'agit là d'un programme de promotion sociale. Ces femmes ont de bonnes idées, mais elles ne disposent d'aucun capital pour mettre sur pied leur entreprise. En leur assurant une formation, en leur permettant d'acquérir des compétences précises, nous les aiderons à se lancer en affaires.

• (1820)

Le ministère du Développement des ressources humaines appuie cette initiative à Rimouski. Chaque participant recevra une aide financière sous forme d'allocations hebdomadaires qui couvriront aussi les frais de garde d'enfants, le cas échéant. Nous savons que nous contraignons énormément les gens lorsque nous exigeons qu'ils consacrent des heures supplémentaires pour apprendre ou exécuter une tâche liée à leur travail sans qu'on leur offre une certaine forme d'aide.

À Winnipeg, il y a trois semaines, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba ont signé une entente concernant le programme «Taking Charge» qui viendra en aide à 4 000 parents seuls vivant de l'aide sociale. Grâce à ce projet quinquennal, ces parents auront accès à un bureau de quartier où ils pourront obtenir de l'aide dans divers domaines, de la formation en garde d'enfants à la recherche d'emploi, en passant par les services de soutien à la famille.

En terminant, j'espère que nous ne verrons plus jamais de cynisme et de défaitisme. En mettant nos efforts en commun, on peut accomplir de grandes choses. Il y a beaucoup d'optimisme chez les Canadiens. Nous devons exploiter cette richesse et élaborer un système de sécurité sociale qui sera utile pour les Canadiens des années 90 et des décennies à venir. Les pauvres n'ont pas choisi d'être pauvres, ils le sont à cause des circonstances.

Je prie mes collègues de prendre à coeur la cause des enfants pauvres du Canada. Ils n'ont pas voulu leur sort. Ils sont victimes d'une situation. Nous devons y remédier pour qu'ils puissent profiter d'un meilleur avenir au Canada.

[Français]

**M. Antoine Dubé (Lévis):** Monsieur le Président, il me fait plaisir à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation et jeunesse de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer la motion du député de Saskatoon—Clark's Crossing, motion qui se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de réaffirmer son engagement à se donner comme objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants canadiens d'ici à l'an 2000.